



Plage musicale
à Belle-Île

GUIDE PRATIQUE DE L'ACADÉMIE

Plage musicale à Belle-Île

Le Palais, du 16 au 26 juillet 2025

Vous êtes inscrit ou vous avez un enfant inscrit à l'Académie de Plage musicale à Belle-Île. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Vous trouverez dans ce guide des informations utiles à votre séjour à Belle-Île.

Cependant, si l'une de vos questions reste sans réponse, n'hésitez pas à nous contacter par mail à academie@belleilemusique.com ou par téléphone :

- jusqu'au 30 juin, Nadine Bernard au 06 84 20 93 88,
- à partir du 1^{er} juillet, Pauline Duclos-Grenet au 06 62 68 26 60.

L'équipe de Plage musicale à Belle-Île



1. Organisation générale	4
2. Les préparatifs	4
› Les réservations de train et de bateau	4
› Les affaires à ne pas oublier	4
› Les papiers nécessaires pour les stagiaires mineurs	4
› L'argent de poche	5
3. Venir à Belle-Île	5
› L'aller	5
› Le trajet jusqu'au centre de l'Académie	5
› L'adresse	5
4. L'encadrement des mineurs	5
5. Ouverture de l'Académie	5
› Présentation de l'Académie : réunion d'ouverture mercredi 16 juillet à 18h	5
› Classe d'ensemble vocal mercredi 16 juillet à 19h	6
6. La musique	6
› Les cours individuels	6
› Les cours de musique de chambre	6
› Les cours d'ensemble vocal	6
› Les concerts du soir	6
› Les auditions et le concert final	6
7. La vie quotidienne	7
› Les règles de vie	7
› La santé	7
› Les repas	7
› La lessive	7
8. Communiquer	8
› En cas d'urgence	8
9. Le retour	8

1. Organisation générale

Le stage est ouvert à des étudiants de tous niveaux, âgés d'au moins 10 ans pour les externes, 11 ans pour les internes. Après réception du bulletin d'inscription, celle-ci doit être validée par le professeur pressenti. La direction se réserve la possibilité de définir et équilibrer le nombre de stagiaires pour le bon déroulement du stage.

Les professeurs de l'Académie sont tous des pédagogues confirmés, ouverts au dialogue et particulièrement soucieux de transmettre la passion de la musique. Concertistes de haut niveau, ils sont les principaux interprètes du 19^{ème} Festival qui se déroule en parallèle. En classe d'instrument, chaque stagiaire doit présenter un programme de son choix. Les programmes de musique de chambre sont transmis aux stagiaires fin juin 2025 à l'adresse email que le stagiaire aura fournie dans le bulletin d'inscription.

L'hébergement et les repas se font à l'Auberge de Jeunesse de Le Palais. Les cours et les répétitions se déroulent soit à l'Auberge de Jeunesse, soit dans des salles à proximité immédiate.

2. Les préparatifs

› Les réservations de train et de bateau

Les stagiaires, le cas échéant leurs représentants légaux, sont responsables de l'organisation de leur voyage jusqu'à l'arrivée au port de Le Palais (train et bateau, aller-retour) et des réservations.

› Les affaires à ne pas oublier

- Pour les internes, apporter serviettes de toilette et de plage.
- Draps et couvertures sont fournis par l'Auberge de Jeunesse.
- Éviter d'apporter des objets de valeur.
- En cas de perte, de casse ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement,
- Apporter son instrument, ses partitions (y compris pour la musique de chambre), son pupitre, et des jeux de cordes pour les instruments à cordes.
- Prévoir une « tenue de concert » (simple).

› Les papiers nécessaires pour les stagiaires mineurs

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité.
- Attestation de sécurité sociale.
- Photocopie de la carte de mutuelle.

À remettre au référent sanitaire, le jour de l'arrivée **sous enveloppe cachetée**, marquée au nom de votre enfant :

- La **fiche sanitaire**, obligatoire et soigneusement renseignée par vos soins.
- Les **photocopies du carnet de vaccination** de l'enfant laissant apparaître ses nom et prénom. Il est impératif de **nous transmettre toutes les pages concernant les vaccinations obligatoires**. Vous pouvez également nous faire parvenir un certificat médical de vaccination.
- Si traitement médical en cours, joindre obligatoirement **une ordonnance récente** et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments avec leurs notices dans leurs emballages d'origine et marquées au nom de l'enfant). Penser à indiquer le traitement sur la fiche sanitaire.

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

L'admission d'un mineur dans les accueils collectifs est subordonnée à la présentation du carnet de santé ou de tout autre document attestant du respect de l'obligation vaccinale. (Article R3111-8 du code de la

santé publique). Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

› L'argent de poche

Notre équipe propose si besoin aux enfants mineurs de garder leur argent de poche à leur place.

3. Venir à Belle-Île

› L'aller

Le trajet-type est le suivant :

Pour les stagiaires arrivant de Paris : Paris gare Montparnasse -> Auray.

Changement à Auray : train « tire-bouchon » Auray -> Quiberon.

Navette à Quiberon par bus entre la gare et l'embarcadère ou trajet à pied de 15-20 minutes.

Bateau Quiberon -> Le Palais.

La réservation se fait pour le train : depuis votre lieu de résidence -> Quiberon, et pour le bateau (Compagnie Océane) : Quiberon -> Le Palais.

› Le trajet jusqu'au centre de l'Académie

Les stagiaires internes seront accueillis à leur arrivée à Le Palais **le mercredi 16 juillet 2025 à partir de 14h**. Veuillez indiquer à l'avance par mail à academie@belleilemusique.com, dès que vous le savez, l'heure d'arrivée de votre bateau à Le Palais : nous viendrons vous attendre sur le quai.

Le trajet, depuis l'embarcadère de Le Palais jusqu'à l'Auberge de Jeunesse, sera effectué par nos soins.

› L'adresse

Auberge de Jeunesse HI Belle-Ile-en-Mer
154, rue du Mor Braz - Haute Boulogne
56360 Le Palais

4. L'encadrement des mineurs

L'encadrement des mineurs se fait par des animateurs titulaires du BAFA et/ou PSC1, sensibilisés au bien-être des enfants.

Une partie spéciale de l'Auberge de Jeunesse est réservée pour les mineurs de l'Académie, avec présence la nuit de deux de nos encadrants.

Notre équipe sait gérer les petites difficultés du quotidien. Si toutefois vous avez le sentiment que votre enfant est anxieux ou vit mal son stage, n'hésitez pas à nous prévenir.

5. Ouverture de l'Académie

À l'arrivée à l'Auberge de Jeunesse, découverte des chambres, salles d'activités, foyer, cantine et espaces extérieurs.

› Présentation de l'Académie : réunion d'ouverture mercredi 16 juillet à 18h

- Le directeur artistique et pédagogique, Christophe Beau, présente les professeurs et l'équipe d'encadrement ; il explique le déroulement du stage, l'organisation et les horaires des cours, des répétitions et des concerts.

- Le directeur précise aux stagiaires quelques règles pour la bonne organisation de la vie en groupe.
- L'équipe répond aux questions sur le stage et son déroulement.
- Chaque stagiaire découvre les lieux, les salles de cours, ses horaires de cours avec son professeur, la répartition des groupes de musique de chambre et les horaires de répétition pour chaque ensemble.

› Classe d'ensemble vocal mercredi 16 juillet à 19h

La réunion d'ouverture est suivie immédiatement d'une première classe d'ensemble vocal pour tous de 19h à 20h.

6. La musique

Les journées comprennent les cours individuels d'instrument, les *masterclass* éventuelles, les cours de musique de chambre, la classe d'orchestre, l'ensemble vocal et, bien sûr, les temps de travail personnel.

› Les cours individuels

- Les stagiaires ont 1 heure de cours tous les deux jours ou ½ heure de cours par jour, avec le professeur d'instrument.
- Les stagiaires travaillent les morceaux étudiés entre les cours.

› Les cours de musique de chambre

- Les partitions de musique de chambre sont envoyées par e-mail, avant le début du stage. Les stagiaires impriment les partitions et les apportent pour l'Académie. Ils commencent à les travailler avant le stage.
- Chaque stagiaire répète le ou les morceaux de musique de chambre aux horaires définis avec le professeur et les autres musiciens du groupe.

› Les cours d'ensemble vocal

Les cours de l'ensemble vocal rassemblent tous les stagiaires de tous niveaux. Lors des répétitions, le travail porte notamment sur la préparation du concert de fin de Festival auquel tous les stagiaires participent.

› Les concerts du soir

Le soir, les stagiaires peuvent assister gratuitement aux concerts du Festival. Pour certains concerts se déroulant en dehors de Le Palais, les déplacements se font en bus. Tous les stagiaires partent à une heure fixe dans un bus dédié, sans frais supplémentaires. Les horaires de départ sont communiqués sur place aux stagiaires.

› Les auditions et le concert final

Pendant le séjour, chaque élève prépare une ou plusieurs pièces, seul ou au sein de pratiques collectives, et peut ensuite participer à leur exécution au cours d'auditions publiques ou lors du concert final de l'Académie inscrit au programme officiel du Festival.

7. La vie quotidienne

L'hébergement des mineurs en pension complète se fait dans des chambres de deux lits à l'Auberge de Jeunesse de Le Palais, à 50 m des lieux de cours. Les chambres des mineurs se trouvent dans une partie du bâtiment qui leur est réservée. Elles ne sont pas mixtes, et il doit y avoir peu d'écart d'âge entre deux enfants d'une même chambre.

› Les règles de vie

- Comme tout lieu de vie en collectivité, le stage est soumis à des règles de vie expliquées aux jeunes dès le début du séjour. Leur but est de garantir la sécurité de tous.
- La consommation de tabac, de drogues ou d'alcool est rigoureusement interdite à tous les stagiaires mineurs dans les lieux de l'Académie.
- Les stagiaires s'engagent à respecter les personnes et la liberté de tous, les locaux, l'organisation du stage et son éthique, et à observer en tous lieux une indispensable discrétion, notamment de 22h à 8h.
- Tout manquement entraînera l'exclusion immédiate du stage sans remboursement.

› La santé

- Si le stagiaire a un problème de santé sérieux, souffre d'allergies sévères ou est en situation de handicap, merci de le signaler dès l'inscription pour déterminer si nous pouvons l'accueillir dans des conditions optimales.
- La responsable du suivi médical des mineurs, titulaire du certificat PSC1, est présente dans l'équipe d'encadrement. Elle contacte les services médicaux de l'Île au moindre doute et informe les parents.
- Si nous avançons des frais médicaux, nous vous demanderons le remboursement à la fin du séjour, en échange des feuilles de soin.

› Les repas

- La pension complète comprend trois repas par jour, variés et équilibrés. Les stagiaires mineurs se verront offrir un goûter lorsque l'horaire du concert du soir oblige à retarder le dîner.
- Les animateurs veillent au bon déroulement des repas.
- L'Auberge de Jeunesse prépare des plats végétariens ou sans gluten suivant les demandes faites à l'avance : merci d'indiquer si le stagiaire a un régime alimentaire spécifique.
- Les externes peuvent prendre leurs repas à l'Auberge de Jeunesse avec les internes, en s'inscrivant avant le 30 juin 2025, pour tous les petits-déjeuners et/ou déjeuners et/ou tous les dîners, pour toute la durée du stage. Un coin cuisine est aussi disponible pour les externes.

› La lessive

En l'absence de laverie dans l'auberge, prévoir un nombre de tenues suffisant pour le stage.

8. Communiquer

- L'utilisation du téléphone par les stagiaires, sauf urgence, est limitée aux temps libres.
- Tout e-mail envoyé par la famille à **academie@belleilemusique.com** sera transmis au stagiaire.
- Vous pouvez envoyer des lettres à l'adresse suivante :

Auberge de Jeunesse
154, rue du Mor Braz - Haute Boulogne
56360 LE PALAIS

› En cas d'urgence

- **contacter la directrice de l'Académie**

Les familles disposent d'un numéro de téléphone, le 06 62 68 26 60 pour joindre la directrice de l'Académie, Pauline Duclos-Grenet, en cas d'urgence ou de nécessité.

N'hésitez pas à laisser un message ou à envoyer un sms.

- **une permanence téléphonique 7 jours sur 7**

Si vous n'arrivez pas à joindre la directrice de l'Académie, une permanence est assurée par Christophe Beau, directeur artistique et pédagogique de Plage musicale à Belle-Île, au 06 82 23 72 26.

9. Le retour

- Le départ se fait pour tous le vendredi 26 juillet dans la matinée, entre 9h et 12h.
- Les stagiaires sont accompagnés jusqu'au quai de départ du bateau pour Quiberon.
- Les stagiaires sont responsables de l'organisation de leurs voyages de retour depuis Le Palais (bateau et train) et des réservations.
- Les options de trajet pour le retour sont les mêmes que pour l'aller :

Bateau pour Quiberon au départ de Le Palais (Compagnie Océane).

Navette par bus à Quiberon entre l'embarcadère et la gare ou trajet à pied de 15-20 minutes.

Train «tire-bouchon» entre Quiberon et Auray.

Train Auray-Paris gare Montparnasse, ou autre selon votre lieu de résidence.

Pour plus d'informations : <https://belleilemusique.com>

Contact par mail : academie@belleilemusique.com

Contact par téléphone :

Jusqu'au 30 juin, Nadine BERNARD au 06 84 20 93 88

A partir du 1^{er} juillet, Pauline DUCLOS-GRENET au 06 62 68 26 60

Plage musicale à Belle-Île est une Association loi 1901 à but non lucratif créée en 2006

Siret : 495 199 390 000 32 - APE : 90.01Z - N°RNA : W561003378

Assurance responsabilité civile professionnelle : MAIF 3231341B

Siège Social : Mairie de Le Palais, 2 passage de l'Hôtel de ville 56 360 Le Palais